



# Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

## Séance du 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix-huit juin deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Monique PIRAUD, Vice-Présidente du C.C.A.S.

**Nombre de membres en exercice : 17**  
**Nombre de membres présents : 13**  
**Nombre de membres absents : 1**  
**Nombre de membres excusés : 0**  
**Nombre de membres excusés avec pouvoir : 3**

**Présents :** Monique PIRAUD, Yveline LECAMP, Didier RIAUD, Marie-Andrée PICOT, Chantal GUINARD, Mikael DELALANDE, Yvonnick PERRIN, Lise BERTHO, Danielle HERVO, Guy SICOT, Michel DESBOIS, Albert LEHUEDE, Danièle FAVREAU.

**Étaient excusés :**

**Étaient excusés avec pouvoir :** Monsieur CHENEAU François avec pouvoir à Madame PIRAUD Monique, Madame DAUCE Roselyne avec pouvoir à Madame GUINARD Chantal, Monsieur MAHO Roger avec pouvoir à Monsieur LEHUEDE Albert.

Madame la Vice-Présidente déclare la séance ouverte.

### Approbation du Compte Rendu du Conseil d'administration du 13 mai 2024

#### **Exposé**

Madame la Vice-Présidente invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le compte rendu de la séance du 13 mai 2024.

Le compte rendu de séance est approuvé à l'unanimité sans observation.

### Délibération N°1.1 : Budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale : Approbation du compte de gestion 2023

**Rapporteur : Madame BLAISE Christine**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

➔ **DECLARE à l'unanimité** que le Compte de Gestion du Centre Communal d'Action Sociale, dressé par le Trésorier pour l'exercice 2023, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

➔ **APPROUVE à l'unanimité** le Compte de Gestion 2023 du budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale.

### **Délibération N° 1.2 : Budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale : Approbation du compte administratif 2023 (M14)**

**Rapporteur : Madame BLAISE Christine**

Madame la Vice-Présidente quitte la salle du Conseil d'Administration et Mme PICOT Marie-Andrée soumet le Compte Administratif 2023 au vote des administrateurs.

Après délibération, le Conseil d'Administration **APPROUVE à l'unanimité** le Compte Administratif de 2023 du Centre Communal d'Action Sociale.

### **Délibération N° 1.3 : Budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale : Affectation du résultat 2023**

**Rapporteur : Madame BLAISE Christine**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

➔ **CONFIRME à l'unanimité** l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 au Budget 2024 du CCAS, comme proposé :

- **7854.45 €** en réserves d'investissement
- **0 €** en report à nouveau de fonctionnement

### **Délibération N° 2 : Transfert des compétences santé dans le cadre du Contrat Local de Santé Intercommunal à La Carène**

**Rapporteur : Madame FOURNIER Maiwenn**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

➔ **DECIDE** de se prononcer favorablement au transfert de compétence en matière d'élaboration, d'exécution, de suivi, d'évaluation et financement des actions de santé au titre du CSLI.

➔ **ACTE** la modification des statuts de la CARENE en ce sens

➔ **AUTORISE** Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale ou son représentant à signer tous actes et/ou documents se rapportant au présent transfert de compétence

➔ **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au budget correspondant

### **Délibération N° 3 : Information au Conseil d'Administration d'une décision prise par le Président**

**Exposé**

Madame la Vice-Présidente fait part au Conseil de la décision prise :

➔ Virement de crédit n°2 du Chapitre 65 au Chapitre 011 du Budget du CCAS 2024 – M57 – (2000 € du compte 65134 « Aides – Chèques d'Accompagnement Personnalisé » vers le compte 6228 « Autres – rémunérations d'intermédiaires – inhumations »).

## **Aides Sociales facultatives accordées dans le cadre de la délégation de pouvoir**

### **Chèques Accompagnement Personnalisés**

Madame FOURNIER informe le Conseil d'Administration que dans le cadre de la délégation de pouvoir, il a été accordé des Chèques Accompagnement Personnalisés à 4 familles domiciliées à Donges pour un montant total de 515 €.

*Ces aides accordées sont imputées à l'article 6562 du budget du CCAS.*

## **Aides Sociales facultatives à accorder**

### **Facture de restauration scolaire**

Le Conseil d'Administration a décidé d'accorder à l'unanimité des membres représentés une aide financière de 125 € pour la prise en charge partielle d'une facture de restauration scolaire pour :

👉 1 famille domiciliée à Donges

*Cette somme sera directement versée auprès du SGC de Pontchâteau.*

### **Chèques Accompagnement Personnalisés**

Le Conseil d'Administration a refusé d'accorder, à l'unanimité des membres représentés, pour 2 familles l'attribution de CAP.

En effet, certaines charges d'une famille ne pouvaient être prises en compte dans le calcul de son reste à vivre et la seconde famille disposait d'un dossier incomplet.

## **Aides Légales**

### **Frais d'hébergement – personnes âgées**

👉 En faveur de 2 personnes âgées domiciliées à Donges, l'EHPAD Le Clos Fleuri, demande la prise en charge des frais de séjour pour la première fois.

**L'avis est laissé à l'appréciation de la commission départementale.**

## **Présentation du rapport d'activités 2023**

### **Exposé**

Madame la Vice-Présidente refait un point avec les membres du Conseil d'Administration concernant le rapport d'activités 2023 qui leur a été transmis et les invite à faire part de leurs observations. Pas d'observation.

## **Présentation du compte-rendu des journées du handicap**

### **Exposé**

Madame la Vice-Présidente présente aux membres du Conseil d'Administration le compte-rendu des journées du handicap qui ont eu lieu du 21 mai 2024 au 26 mai 2024 avec pour thème « Les maladies dégénératives ».

Lors de ces journées, 3 actions ont été mises en place :

- Le vendredi 24 mai 2024 à 20h30 : Spectacle « Duo pour violon seul » à l'Espace Renaissance. 51 personnes étaient présentes pour la représentation.
- Le dimanche 26 mai 2024 à 15h00 : Projection du film « Rosy » par Ciné Donges. Prix unique de 4 € par personne. Présence de 12 personnes.
- Du 21 au 26 mai 2024 : proposition d'ouvrages en lien avec le thème à la médiathèque. 4 livres ont été empruntés.
- 

Madame la Vice-Présidente informe les membres qu'elle a échangé avec Ciné Donges sur le faible taux de fréquentation de la salle lors des projections de films dans le cadre des journées du handicap. Cependant, il est observé la même problématique lors des projections non thématiques. A l'issue de cet échange, il a été décidé que Ciné Donges continuera de projeter des films dans le cadre des journées du handicap.

Globalement, nous déplorons de mobiliser aussi peu de personnes pour cet événement. Il convient pour les prochaines journées du handicap d'accentuer notre communication afin d'attirer davantage de Dongeois et de partenaires.

### **Questions diverses**

Monsieur DELALANDE est revenu sur une question posée lors du Conseil d'Administration du mois d'avril 2024. En effet, lors de ce Conseil d'Administration, les Eaux Vives, en charge de la gestion locative des logements temporaires sur la Commune nous avait demandé de soumettre aux membres du Conseil d'Administration, la possibilité d'allonger la durée du contrat de location à 12 mois au lieu des 10 mois en vigueur compte tenu de la tension locative actuelle. Monsieur DELALANDE avait donc soumis son souhait que les Eaux Vives puissent intervenir lors d'un Conseil d'Administration afin de présenter leurs activités et missions pour permettre d'évaluer la pertinence ou non d'augmenter la durée du contrat. Madame PIRAUD et Madame FOURNIER ont indiqué avoir bien pris en compte cette demande et que nous en rééchangerons avec la future Responsable du CCAS qui arrivera en poste le 12 août 2024.

### **Informations diverses**

#### **Prochains Conseil d'Administration :**

- 09 septembre 2024 à 17h30
- 14 octobre 2024 à 17h30
- 18 novembre 2024 à 17h30
- 16 décembre 2024 à 17h30

**Clos et arrêté, les dits jour, mois et an.**

Fait à Donges, le 24 juin 2024

**Monique PIRAUD**  
Vice-Présidente du C.C.A.S.

